

I. En quoi consiste l'explication de texte ?

L'explication¹ porte sur un extrait d'une trentaine de lignes environ, plus ou moins selon la nature du texte. (L'extrait peut être plus court — s'il s'agit d'un sonnet par exemple —, ou plus long — s'il s'agit d'un dialogue théâtral par exemple).

Le candidat dispose d'une heure de préparation, puis l'oral lui-même dure environ 30 minutes : 20 minutes pour l'explication, qui est suivie d'un entretien d'une dizaine de minutes avec l'examineur. Pendant la première partie, le candidat est autonome et présente son exposé oral sans attendre de question ou de relance de la part de l'examineur. L'entretien, au contraire, est un dialogue mené par l'examineur.

Contrairement à la lecture méthodique et au commentaire composé, l'explication linéaire suit l'ordre du texte. La règle fondamentale de ces différents exercices d'exégèse littéraire est de ne jamais séparer le fond et la forme. La forme fait sens. Il faut donc commenter les procédés d'écriture, mais ce n'est pas une fin en soi : toutes les remarques stylistiques doivent déboucher sur une interprétation.

II. Préparation de l'explication (en 1 heure)

Découverte du texte

On aborde toujours un texte par ses références : le nom de l'auteur, le titre de l'œuvre et sa date de publication, le titre de l'extrait (s'il y en a un). Ces informations permettent de situer l'extrait dans une époque, dans un courant littéraire, voire à l'intérieur de l'œuvre de l'auteur (si on la connaît bien — ce qui n'est pas requis pour réussir l'exercice.)

La disposition typographique du texte sur la page donne des indications sur sa nature : vers ou prose, théâtre ou récit, fragment indépendant ou morceau détaché d'un tout, etc.

Première lecture

Après avoir lu le texte une première fois, il faut s'interroger sur le choix de l'extrait et en comprendre les limites fixées. Puis s'assurer que le lexique, le sens des phrases sont bien compris.

Découpage de l'extrait

On cherche ensuite à repérer la structure interne du passage, en le divisant en deux, trois ou quatre segments, qu'on délimite précisément avec les numéros de ligne (ou de vers) et qu'on caractérise en donnant à chacun un titre.

Analyse

En suivant l'ordre du texte, on procède à des repérages systématiques, en concentrant son attention sur (entre autres) :

- la typographie
- l'énonciation (dialogue, paroles rapportées, interventions du narrateur...)
- les réseaux lexicaux
- les temps verbaux
- les repères de temps, de lieu ou les articulations logiques
- le rythme des phrases et leurs sonorités

¹ Étymologie

Texte vient du substantif latin *textus* = « tissu, trame ». *Explication* vient du verbe latin *explicare* = « déployer, déplier » (Au sens propre, déplier une des longues bandes de parchemin qu'au fur et à mesure de leur lecture, les Romains enrroulaient et déroulaient autour d'une baguette d'osier ou de bois — geste patient et soigneux car les rouleaux étaient fragiles et encombrants.) Au sens figuré, il s'agit donc de développer, pour le clarifier, un texte replié, enrroulé sur lui-même.

- les figures de style, etc.

Problématique

Au fur et à mesure qu'on accumule ces observations, on voit se dégager une ligne directrice : ce projet de lecture, ou *problématique* de l'explication, va servir à rassembler en un ensemble cohérent l'ensemble des remarques faites au fil du texte, en les subordonnant à un projet d'interprétation globale de l'extrait. Dès lors, toutes les nouvelles remarques qu'on ajoute (toujours en suivant l'ordre du texte jusqu'à la fin) doivent nourrir cette interprétation : l'explication ne relève plus seulement de l'observation et du repérage, mais de l'herméneutique.

Mise en forme de l'exposé

À la fin de l'explication, on prépare sommairement au brouillon l'introduction et la conclusion de l'explication, selon les protocoles détaillés dans la suite de la fiche.

III. Présentation de l'explication à l'oral (en 20 minutes)

Introduction

L'introduction d'une explication de texte est longue. Elle passe par 4 étapes. La lecture à haute voix de l'extrait se fait après la première étape de l'introduction. On commence donc par situer le passage, puis on le lit entièrement à voix haute, après quoi l'on termine son introduction en caractérisant et en découpant le passage. L'annonce de la problématique arrive à la fin de l'introduction et sert de transition vers l'explication détaillée du texte.

1. Situation du passage

En quelques phrases, brèves et efficaces, on formule les premières informations, destinées à introduire la lecture oralisée de l'extrait :

- On présente l'auteur, la source et la date du texte, puis on le situe sommairement dans son contexte historique et littéraire.
- On donne quelques premiers points de repère qui annoncent le contenu du texte, en se servant par exemple des questions traditionnelles : qui ? quoi ? (l'action) quand ? où ?
- Il faut de plus signaler dès cette mise en place si l'extrait est situé à un point-clef de l'œuvre, tel que l'incipit ou l'excipit.

→ Après avoir ainsi introduit le texte, le candidat le lit à haute voix. Cette lecture est un moment très important de l'exercice : sa qualité est souvent révélatrice du niveau de compréhension du texte. Il faut donc la préparer, pour donner la bonne intonation aux phrases et faire les liaisons. La lecture doit être juste, bien articulée, expressive (sans devenir un numéro d'acteur) et communiquer autant que possible le plaisir du texte.

Après avoir lu le texte en entier, on reprend son introduction en passant aux étapes suivantes :

2. Caractérisation du passage

Déterminer la nature du texte en précisant le genre (roman, théâtre, poésie, essai), le sous-genre (pour une pièce de théâtre : tragédie, comédie, farce, drame bourgeois ou drame historique...), le type de texte (narratif, descriptif, informatif ou explicatif, argumentatif), ou bien encore la tonalité (sérieuse, comique, pathétique, ironique, etc.) On n'est pas obligé de convoquer à chaque fois toutes ces typologies textuelles, mais il faut pointer les caractéristiques génériques qui permettent de convoquer les instruments d'analyse textuelle adaptés aux caractéristiques du texte : par exemple, un extrait de théâtre appelle une analyse dramaturgique ; si c'est une comédie, il faut penser aux différentes formes du comique (de mots, de geste, de situation, etc.) ; si c'est une pièce du XVII^e s., se référer aux règles du théâtre classique, etc.

3. Découpage du texte

Il s'agit de délimiter des *mouvements*, plutôt que des *parties*, en insistant sur la dynamique du texte. On

annonce donc deux ou trois séquences, dont on caractérise l'unité par un titre. Ce découpage fournira des points de repère dans le cours de l'explication.

4. *Problématique*

Formuler une problématique, cela consiste à choisir un aspect particulier de la signification du texte, en quoi réside (selon l'hypothèse de l'interprète) l'originalité, le caractère unique et inimitable de l'extrait. On annonce qu'on va s'attacher à mettre en valeur cet aspect-là du texte, en en faisant l'axe directeur de son explication.

Le critère de réussite d'une explication linéaire réside dans le choix de la problématique et dans l'art de rapporter toutes les observations ponctuelles à cet axe directeur. Ce qu'il faut éviter, c'est l'émiettement d'une série de remarques ponctuelles sans lien entre elles. Au contraire, il faut laisser de côté toute observation formelle qui ne se rattache pas à la problématique : une remarque sur le texte qui ne contribue pas à son interprétation est dépourvue d'intérêt.

L'explication linéaire

L'explication présente une description et une interprétation du texte, qu'elle suit pas à pas dans son déroulement. Cette progression linéaire s'appuie sur les scansions du texte qui ont été annoncées lors du découpage.

Le candidat s'efforce de faire une analyse exhaustive de l'extrait en proposant, pour chaque phrase, un ou plusieurs éléments de commentaires. Ces remarques seront de différents ordres :

- encyclopédiques : les réalités référentielles évoquées par le texte ont souvent besoin d'être expliquées, surtout quand il s'agit de faits anciens ou spécialisés ;
- historiques : les textes anciens ne se comprennent que par référence à la situation, à l'environnement dans lequel ils ont été écrits ;
- idéologiques : faisant référence aux débats esthétiques, politiques ou religieux contemporains du texte ;
- psychologiques : le comportement des personnages de fiction peut être éclairé par référence à une psychologie traditionnelle (l'analyse des sentiments, comme la passion amoureuse) ou à une psychologie des profondeurs (dérivée, entre autres, de la psychanalyse) ;
- linguistiques : le lexique, la syntaxe des phrases (simples ou complexes), la situation d'énonciation, les temps verbaux, etc. ;
- rhétoriques : les figures de style ;
- génériques : l'inscription du texte dans une tradition, dans un genre littéraire, respecté ou subverti ; les sources et les modèles du texte ; les phénomènes d'intertextualité (citation, imitation, allusion...) ;
- esthétique : ne pas oublier de mettre en valeur les beautés du texte, en essayant de préciser par quels procédés d'écriture elles sont créées.

Quelques conseils pour développer une explication linéaire maîtrisée :

- Surveiller sa montre et adapter le rythme de l'explication au temps dont on dispose. Il ne faut aller ni trop vite — éviter de survoler le texte, voire (pire encore) d'en passer sous silence tel ou tel passage sur lequel on n'a rien à dire — ni trop lentement — éviter de piétiner sur une partie du texte en s'attardant trop à des évidences ou à d'excessives minuties d'analyse.
- Il ne faut pas relire chaque phrase et l'expliquer ensuite, mais faire des remarques appuyées sur des citations courtes.
- Il faut travailler à l'enchaînement des remarques pour donner une impression de fluidité du discours explicatif.
- Pour articuler son exposé, on signale explicitement les moments où l'on passe d'un mouvement du texte au suivant, afin d'aider l'examineur à suivre la progression de l'explication.

La conclusion

Elle se fait en deux temps :

- D'abord, un bilan referme l'explication en revenant sur la problématique initiale, pour montrer que l'axe directeur choisi caractérisait bien, en effet, la spécificité du texte.

- Ensuite une ouverture, qui peut consister à évoquer une perspective interprétative, une hypothèse de sens, qui n'a pas été envisagée mais qui aurait pu l'être ; ou encore à proposer une comparaison justifiée avec un autre texte, à condition que ce rapprochement ne soit pas purement arbitraire et évite les anachronismes.

IV. L'entretien (environ 10 minutes)

L'entretien fait pleinement partie de l'épreuve : il permet souvent de rattraper une explication inaboutie, ou au contraire peut contribuer à dévaloriser rétrospectivement une prestation qui avait d'abord convaincu. Il faut donc se tenir prêt à répondre aux questions de l'examineur, en ayant en tête les principes suivants :

- Bien écouter la question, prendre le temps de la comprendre et d'y réfléchir : ne pas se précipiter et risquer de répondre à côté de la question.
- Ne pas répéter terme à terme ce qui a été dit dans l'exposé (ce qui sous-entend que l'examineur n'a pas bien écouté ou pas bien compris — deux sous-entendus à exclure !)
- Accepter l'échange : ne pas camper sur ses positions, mais essayer de voir où l'examineur veut en venir, afin d'entrer dans son point de vue.
- Faire des réponses un petit peu développées ; ne pas répondre laconiquement.
- Respecter les règles élémentaires de la courtoisie : ne pas se montrer agacé par les questions (même celles qui paraissent incongrues), ne pas soupirer ; sourire, ou du moins se montrer avenant...

À quelle sorte de questions devez-vous vous préparer ?

Pendant l'entretien, il vous sera parfois demandé de relire un passage du texte (si vous avez écorché un mot ou gauchi une tournure de phrase par une intonation fautive).

On peut vous demander de préciser le sens d'un mot ou d'une expression, afin de vérifier votre compréhension du vocabulaire.

On vous fera revenir sur une de vos interprétations, afin de vous pousser à la justifier, à l'approfondir ou à la faire évoluer.

On vous suggérera d'autres interprétations possibles du texte, en vous demandant de vous prêter un instant à des hypothèses que vous n'aviez pas envisagées.

L'entretien est un dialogue à propos d'une passion que l'examineur et le candidat ont en commun — le goût des textes littéraires — et doit à ce titre être abordé comme un moment constructif (sinon agréable) et non comme une épreuve pénible.